

**L'Hôpital de L'Arbresle Recherche
Un Infirmier Diplômé d'Etat (H/F)**

CDI à Temps partiel (21%)

Service : EHPAD/USLD

Horaire : Jour

L'Hôpital de L'Arbresle, établissement de santé privé d'intérêt collectif, géré par une Association Loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique, propose une prise en charge de sa patientèle autour de 4 filières : **Addictologie, Médecine générale, Gériatrie, Périnatalité.**

Notre établissement à taille humaine (environ 200 salariés) dispose de 141 lits répartis sur 4 services : Médecine, SSR, USLD, EHPAD et propose également une offre de consultations externes de diverses spécialités médicales intervenant dans notre établissement (Gynécologie, Obstétrique, Pédiatrie, ORL, Rhumatologie, Vasculaire...).

Situé dans l'ouest lyonnais, entre Beaujolais et Monts du lyonnais, l'Hôpital de L'Arbresle est à ½ heure de route du centre de Lyon, accessible par le train (ligne TER Lyon-Roanne ou ligne TER Lyon Saint Paul-Sain Bel).

L'Hôpital de L'Arbresle bénéficie d'un partenariat privilégié avec l'HNO et la Clinique du Val d'Ouest.

Nature du contrat :

Contrat à durée indéterminée, à temps partiel (21 %) à pourvoir au plus tôt

Prérequis règlementaire pour exercer le métier :

Titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Environnement de travail :

- Etablissement entièrement climatisé ;
- Toutes les chambres équipées de rails au plafond et du matériel de manutention adapté ;
- Equipe pluridisciplinaire (médecins, IDE, psychologues, équipe de rééducation, APA, animatrice) ;
- Présence médicale et Infirmier en continue ;
- Présence d'une infirmière hygiéniste ;
- Pharmacie interne à l'établissement ;
- Cadre de travail adapté et agréable.

Avantages :

- Formations collectives annuelles
- Self à disposition pour le personnel
- Parking gratuit
- Avantages Comité Social et Economique (CSE) dès 6 mois d'ancienneté
- Participation Mutuelle
- Action Logement (ex 1% logement)

Rémunération :

- Salaire : à partir **2 525,04 €** par mois pour un temps plein (SEGUR 1 SEGUR 2 (en fonction de l'ancienneté) et Prime Fonctionnelle compris) - Disposition conventionnelle FEHAP 1951
- Reprise d'ancienneté sur poste similaire
- Prime décentralisée annuelle (5 % de la masse salariale non médical, sous conditions)
- Prime dimanche et jour fériés



Si vous souhaitez recevoir nos offres de remplacement en temps réel, vous pouvez vous inscrire sur notre réseau Hublo en renseignant le code de notre établissement : HDA69